

VILLERS SAINT PAUL

Informations

CHALLENGE BURBY

Samedi 21 mars dès 18h

Gymnase Henri Salvador

Grand gala de karaté, full-contact et inter-disciplines.

Au programme 16 combats amateurs, semi-professionnels, professionnels et internationaux.

Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans - Tribune : 10€. Table VIP : 20€ (réservations obligatoires).

✉ bac@orange.fr ☎ 06 11 74 59 11

Buvette et restauration sur place.

COMMÉMORATION

Jeudi 19 mars

La cérémonie de commémoration du cessez le feu en Algérie aura lieu à 17h sur le parvis de la Mairie, place F. Mitterrand.

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Pâques du 14 au 24 avril : les inscriptions et réservations sont ouvertes à partir du 9 mars.

✉ alsh.peri@villers-saint-paul.fr

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2020

Directeur de la publication :

Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

Les élections municipales et communautaires 2020 auront lieu **les dimanches 15 mars et 22 mars.**

Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Ne laissez pas les autres décider pour vous.

Votez !

LE SALON DES ARTS 2020

Le Salon des Arts réunira peintres et sculpteurs sur le thème "Sous le soleil" du vendredi 27 mars au dimanche 29 mars à la salle Brassens.

Horaires d'ouverture au public

- Vendredi de 14h à 18h.
- Samedi de 14h à 18h.
- Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

► **SAMEDI 28 MARS À 14H ET À 16H**

ATELIERS SCULPTURES SUR PIERRE AVEC LA MAISON DE LA PIERRE
2 ateliers d'initiation seront proposés pour les adultes et les enfants de 6 à 15 ans.

Gratuit – nombre de places limité - Inscriptions obligatoires au
☎ 03 44 66 32 56 ✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr

► **DIMANCHE 29 MARS**

- Intermède musical avec le C.A.E.M. Villersois à 16h.
- Remise du Prix de la ville et du Prix du public à 17h.

Service culturel

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des renards ☎ 03 44 66 32 55

✉ serviceculturel@villers-saint-paul.fr



AU CARREFOUR DES DANSES « LES ANTILLES »

Samedi 4 avril à 19h30 – salle Georges Brassens

Une soirée dansante animée par le C.A.E.M. Villersois et « Le groupe 7 îles » de l'association Fantaisie d'amour d'Outre Mer.

Au programme

19h accueil des convives
(les portes fermeront à 19h45).

20h mini concert des élèves
de l'école de musique.

20h30 repas.

21h place aux danses.

Infos pratiques

- Soirée gratuite réservée aux Villersois.
- Tickets d'entrée obligatoires délivrés sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
 - ▶ le samedi 7 mars de 14h à 17h30, lors de la Journée des droits des femmes à l'espace Pierre Perret.

Autre permanence (dans la limite des places disponibles) :

- ▶ du mardi 10 au vendredi 20 mars de 14h à 17h au Trait d'union à l'espace Pierre Perret.

Renseignement 03 44 66 32 56  serviceculturel@villers-saint-paul.fr

LA JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Samedi 7 mars à l'espace Pierre Perret de 14h à 17h30

Issue de l'histoire des combats féministes, la journée internationale des droits des femmes met en avant la lutte pour les droits des femmes et pour la réduction des inégalités. Le Trait d'union s'associe à cet événement en vous proposant de nombreuses activités autour du thème **Portraits de femmes**.

Au programme

- exposition, ateliers photos, théâtre, stands, goûter.
- Participez dès aujourd'hui au concours photo "*Être femme en 2020*" en envoyant vos photos par email  espacepierreperret@villers-saint-paul.fr avant le jeudi 5 mars 2020 à 12h. **Délibération du jury et remise de prix le samedi 7 mars 2020 à 16h30.**

Accès libre et gratuit.  03 44 66 32 55  espacepierreperret@villers-saint-paul.fr



VOYAGE DES AÎNÉS 2020

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes Villersois, seul ou en couple (même si votre conjoint a moins de 65 ans).

Venez partager une journée au cours de laquelle vous visiterez l'élevage d'Alpagas de la Cour Farroux dans le département de l'Aisne.

Vous terminerez la journée par un déjeuner dansant au restaurant le « LEVER DU JOUR » à La Neuville-Lès-Dorengt.

▶ **Mardi 26 mai 2020**

Déposez le coupon-réponse avant le 9 mai 2020 dans l'urne située à l'accueil de la Mairie.

Merci de bien veiller à renseigner toutes les rubriques de ce coupon.

Madame : Monsieur :

Prénom : Prénom :

Date de naissance : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Pour participer au voyage, l'inscription est obligatoire.